



Parc Naturel
Haute-Sûre
Forêt d'Anlier

N° 2 - Avril 2003

Le journal du parc

**Les premiers projets
démarrent...
Bientôt du concret**

Sommaire

<i>Editorial</i>	2
<i>1.400.000 € pour les premiers projets</i>	2-3
<i>L'agriculture : un acteur important du Parc naturel</i>	4-5
<i>Conférence-débat natura 2000</i>	6
<i>La moule perlière : le joyau du parc naturel</i>	6
<i>Notre site Internet est en ligne</i>	7
<i>Souvenirs de nos anciens</i>	7
<i>Bientôt la fête du Parc</i>	8
<i>Le coin des enfants</i>	8



Editorial

Alors que les années 2001 et 2002 ont été consacrées à la préparation de dossiers visant les objectifs du plan de gestion, l'année 2003 sera l'année des réalisations concrètes et progressives des projets initiés précédemment.

Est-il nécessaire de rappeler que l'essentiel du plan de gestion vise l'amélioration de la qualité de vie sur son territoire par la conservation, la protection de son patrimoine naturel et de ses ressources, ainsi que l'amélioration du niveau de vie des habitants par le développement d'activités économiques diverses intégrées au patrimoine ?

Dans les pages qui suivent vous découvrirez la manière dont l'équipe technique du Parc organise son travail afin de mener à bien les différents projets qui ont été retenus par le Pouvoir Organisateur – les 6 communes – la Commission de Gestion et largement financés par la Région et l'Europe.

Cette prise en charge importante de co-financement (allant de 95 à 100 % selon les cas) est une reconnaissance par les autorités Régionales et Européennes de la qualité et de l'opportunité de nos projets. Nous ne pouvons que nous en réjouir.

Parallèlement à l'élaboration de ces projets, les responsables du Parc préparent activement un événement important : la fête inaugurale du Parc Naturel.

Celle-ci se déroulera sur la commune de Fauvillers les 12 et 13 juillet prochains. De nombreuses manifestations se dérouleront à cette occasion.

Nos producteurs locaux, nos artistes, nos comédiens, nos musiciens, nos enfants... auront l'occasion de montrer leur savoir-faire lors de cette fête.

Une séance académique se déroulera le samedi après-midi en présence de nombreuses personnalités politiques Régionales et Provinciales.

D'ores et déjà nous savons que Son Altesse Royale le Prince Laurent nous fera l'honneur d'être présent lors de cette manifestation.

André LECOMTE, Président

L'Europe et la Région wallonne près de 1 400 000 euros de soutien

Nerf de la guerre : il faut d'abord trouver des sous !!

Dans notre premier journal, nous avions présenté rapidement le «Plan de gestion». Ce document reprend tous les objectifs poursuivis par le Parc, dans les nombreux domaines qui le concernent : forêt, agriculture, nature, tourisme, culture, pédagogie, pêche, chasse, ... Rappelez-vous : ce sont les habitants du territoire eux-même qui ont tracé les lignes du plan de gestion.

De très nombreux projets sont donc attendus, mais pour leur mise en œuvre, il faut en trouver les moyens !!

C'est le travail qui m'a essentiellement mobilisé en 2002. Grâce à la collaboration de nombreux membres de la Commission ou du Pouvoir Organisateur, l'aide de divers collaborateurs, les premiers projets sont maintenant sur des rails ! Notre budget a donc bien progressé, avec l'appui de l'Europe et de la Région wallonne (plus de 90 % de subventions). Ces projets bénéficient d'un budget total de près de 1,4 millions d'euros !! L'intervention des communes dans les projets est donc heureusement extrêmement limitée.

Et maintenant, en route pour les premières réalisations :

2003 sera l'année des premiers projets concrets du Parc : construction d'installations d'épuration didactiques, minibus-laboratoire pour les animations «eau», balisage et promotion d'un circuit des légendes, organisation d'une première grande fête inaugurale, premiers marchés des producteurs, expositions et promotion de nos artistes, ...et pour les mener à bien je vais pouvoir compter sur l'aide de mes nouveaux collègues Laurence, Véronique et Michel.

Donatien LIESSE

L'équipe technique s'est agrandie !



Donatien LIESSE, directeur du Parc, est ingénieur des eaux et forêts de la Faculté Universitaire de Gembloux. Il s'est installé à Witry, qui constitue géographiquement le cœur du Parc Naturel, avec sa petite famille (depuis juin 2002, Donatien est papa d'un petit Simon). Lorsque l'année dernière il est arrivé seul au Parc, sa mission était de trouver des sources de financement pour monter des projets. Aujourd'hui, les 3 premiers projets concrets sont sur les rails, d'autres sont en cours de réalisation et l'équipe a quadruplé...



Laurence LIBOTTE habite Habay-la-Neuve et est Assistante de direction de formation. Avant de rejoindre le Parc, elle a travaillé dans une agence de voyage. Souriante et dynamique, elle s'est très vite passionnée pour toutes les facettes du Parc (sauf les poissons !). Aussi, il était logique de lui confier les missions de communication : site internet, fête du Parc, journal du parc, ... C'est aussi elle qui va s'occuper du projet touristique du «circuit des légendes».



Véronique WIERTZ est également habaysienne (Habay-la-Vieille). Elle est ingénieur chimiste et a une grande expérience du traitement de l'eau et de la protection de l'environnement, acquise à l'A.I.V.E, avant de rejoindre le Parc en février dernier. Elle a aussi la «fibre pédagogique», apprécie le contact avec les enfants – normal pour une maman de deux petits bouts ! – et garde un très bon souvenir de son travail dans l'équipe du CRIE d'Anlier. Elle va s'occuper du projet sur la qualité de l'eau.



Michel FAUTSCH est ingénieur agronome et habite Bastogne. Ornithologue acharné, il est réellement passionné de nature et est aussi guide-nature breveté. Même s'il a souvent la tête dans les nuages, nous lui avons confié un projet plutôt... aquatique. Il a mis ses bottes et s'est mis en chasse de traces de loutre. Ne dites pas de mal de cette gentille petite bête, c'est son amie !!



Votre Parc Naturel et son voisin, le Parc Naturel de la Haute-Sûre luxembourgeois, vont réaliser un circuit touristique transfrontalier, basé sur un concept original et novateur : les légendes. Associés dans le cadre d'un projet Interreg, nous bénéficions d'une subvention de près de 330.000 € accordée par la Commission Européenne et, pour le

versant belge, par Serge KUBLA, Ministre de l'Economie, des PME, de la Recherche et des Technologies Nouvelles.

L'enjeu de ce circuit est de mettre en valeur et en relation le patrimoine naturel, bâti et culturel de la région. Dans chaque commune du territoire concerné, deux sites seront choisis en fonction de leur situation : ils devront être les plus représentatifs du patrimoine local et permettre la promotion des infrastructures existantes : les gîtes ruraux, les commerces locaux, les réseaux de promenades déjà tracés (Tarpan, ...). Le circuit sera accessible à tous : à pied, à cheval, en voiture, en famille, en groupe... et

constituera certainement une attraction touristique nouvelle et originale pour la région ! L'inauguration officielle est prévue pour l'année prochaine.

L'idée d'un tel circuit n'est pas neuve : En décembre 1993, Frantz CLEMENT publie «Légendes du Pays d'où je viens, récits fabuleux de la vallée de la Haute-Sûre». Simultanément il envisagea un circuit des légendes à travers les communes de Martelange et Fauvillers. Une asbl avait été créée pour l'occasion : «Légendes, Culture et Tourisme en haute-Sûre», dont faisait également partie notre Vice-Présidente, Françoise ERNEUX. Malgré l'énergie et la motivation de cette équi-



pe, le projet n'avait pu aboutir, faute de moyens. Aujourd'hui, il est sur les rails et nous pouvons encore compter sur l'expérience de ces personnes. Et si vous voulez en savoir plus, Frantz Clément réédite son ouvrage, dont la sortie est prévue en juin prochain !

Laurence Libotte



Le Parc Naturel, une terre de Légendes

ne soutiennent nos premiers projets... subsidés !

L'eau de la Sûre... un «trésor bleu» qu'il faut protéger !!

Depuis ce mois de janvier et pour une période de trois ans, un vaste programme de protection de nos ressources en eau a démarré. Il s'agit d'un projet «interreg», c'est-à-dire bénéficiant de l'aide financière de l'Europe, pour lequel nous nous sommes associés au Parc Naturel de la Haute-Sûre luxembourgeois. Le territoire concerné par le projet couvre ainsi la totalité des deux Parcs, soit environ 110 000 ha. Près d'un million d'euros ont été accordés par la Commission Européenne et par le Ministre de l'Environnement, M. FORET, pour sa mise en œuvre.



Tout le monde sait que la Sûre, après avoir quitté la Belgique, est retenue au Grand Duché par le barrage d'Esch-sur-Sûre. L'important réservoir d'eau que constitue ce barrage alimente actuellement une grande partie de la population grand-ducale en eau potable. En plus de ce rôle social considérable, l'intérêt écologique du bassin de la Haute-Sûre est exceptionnel. Chez nous, il bénéficie de plusieurs statuts de protection dont cer-

tains d'importance internationale (Ramsar*, Natura 2000).

Un premier objectif du projet est d'apporter une meilleure connaissance de notre patrimoine «eau», tant au public scolaire qu'aux habitants du territoire, dans la mesure où nous sommes tous directement concernés : utilisateur d'eau potable, producteur d'eaux usées, riverain, victime d'inondations, pêcheur, promoteur, naturaliste,...

Nous allons organiser des campagnes de sensibilisation et diffuser dans tous les ménages des documents d'information qui aborderont les thèmes suivants : les captages d'eau potable (Où sont-ils ? Qui alimentent-ils ?), les rejets d'eaux usées (Quel sont les règlements ? les primes ?), le lagunage (Comment ça fonctionne ? Qu'est-ce que ça coûte ?), la récupération d'eau de pluie, l'eau dans le monde, les crues et inondations, la biodiversité des zones humides, l'intérêt paysager et touristique des cours d'eau... Les discussions seront ensuite ouvertes par l'organisa-

tion de conférences, d'expositions, de visites guidées...

Au niveau scolaire, des dossiers pédagogiques sont en préparation et des animations de découvertes de «l'eau près de chez moi» seront bientôt proposées. Pour ce faire, nous allons équiper un minibus (l'EauTomobile) de matériel d'analyse d'eau et d'observation de la faune aquatique. Celui-ci nous permettra d'initier les plus jeunes à la découverte de la biodiversité de nos cours d'eau, mais également à l'identification



Barrage d'Esch-sur-Sûre (Photo Parc Naturel Haute-Sûre).

diverses formes de pollutions qui leur portent atteinte. Nous organiserons également des opérations «Rivières Propres», afin de récupérer les déchets «abandonnés» le long de la berge.

Le projet visera aussi à réduire les rejets d'eaux usées domestiques dans le milieu naturel au travers d'actions visant à promouvoir la mise en conformité des habitations (environ 30% des habitations du Parc Naturel sont en zone d'épuration

individuelle). Nous nous sommes associés, du côté belge, à un partenaire techniquement compétent en matière d'épuration des eaux : l'AIVE (Association Intercommunale de Valorisation de l'Eau).

Concrètement, des dispositifs didactiques - «à ciel ouvert» - d'épuration de l'eau (systèmes d'épuration individuelle à la parcelle et groupée) seront construits par le Parc et disponibles pour des visites guidées. Une enquête sera effectuée afin de connaître les habitudes des ménages en matière de gestion de l'eau et le niveau de conformité des habitations par rapport aux rejets. Enfin, l'impact environnemental de certaines habitations témoins localisées en zone d'épuration individuelle sera évalué. Cette analyse permettra à la Région wallonne et aux communes d'établir des plans de gestion efficaces, et de proposer aux habitants les équipements d'épuration les mieux adaptés à leur situation.

Véronique Wiertz

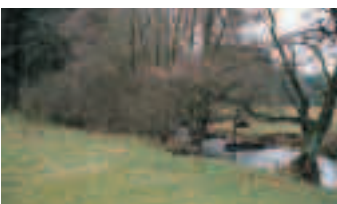
*Ramsar : Convention sur les zones humides signée en Iran, le 2 février 1971 et regroupant aujourd'hui 1235 sites «labellisés», dans 135 pays différents. Les sites Ramsar ont un rôle important à jouer pour la conservation d'espèces et de communautés écologiques menacées sur le plan mondial. La gestion de tels sites doit permettre de maintenir les fonctions écologiques et hydrologiques essentielles, indicateurs de la «santé» de la zone humide désignée.



Y a-t-il encore des loutres dans la Sûre ?

Jusque dans les années 70, la loutre fut chassée dans toute l'Europe, surtout pour sa fourrure. Sa destruction était aussi récompensée de primes et il était fréquent d'entendre des pêcheurs affirmer qu'elle mangeait son poids (10 kg) en poissons tous les jours. C'est absolument faux ! En réalité, son régime alimentaire est aussi composé de grenouilles, d'insectes, d'oiseaux d'eau, ... et le prélèvement journalier total en poissons ne dépasse en aucun cas 1 kg. De plus, des analyses ont montré qu'elle mange toujours les poissons les plus abondants («blancs») et que les distances parcourues sont très élevées.

Malgré toutes ces pressions, elle était encore assez bien répandue à travers l'Europe au début du 20^e siècle. Depuis lors, la pollution de l'eau et la destruction de son habitat ont entraîné une très forte régression. Elle a disparu complètement dans plusieurs régions et les noyaux de



Les arbres de bordure ainsi que les fourrés situés sur les rives sont des refuges de prédilection pour les loutres, il convient de préserver la quiétude de ces zones et d'en limiter l'accès au bétail (Photo M. Fautsch : vallée de la Lesse).



La loutre, une espèce emblématique ...

© Photo Ph. Moës - Wildlife Pictures

populations sont devenus de plus en plus rares. En Belgique, la dernière loutre présente en Flandre fut tuée dans les années 80. En Région wallonne, des indices permettent d'affirmer qu'elle vit encore dans quelques vallées préservées, mais la densité y est extrêmement réduite. Des traces ont été observées encore cet hiver le long de la Sûre, en Belgique et au Grand-Duché, mais ce sont certainement les tout derniers individus...

Si personne ne fait rien, on va inévitablement assister à l'extinction de la loutre. Pourtant, cet animal sympathique est bien utile. Sa présence montre une bonne qualité de l'eau et, contrairement au castor, la loutre n'est pas une bâtisseuse de barrages.

Le Parc Naturel prépare un projet LIFE (financé par l'Europe) dont l'objectif est d'améliorer la qualité de l'eau et des berges, de créer des mares, de favoriser la faune piscicole (qualité et accès des zones de reproduction)..., afin de permettre à la loutre de se maintenir dans notre belle vallée. Plusieurs autres parcs naturels belges, allemands et luxembourgeois collaborent au projet afin d'assurer une restauration sur un grand territoire (vallées de l'Our, de l'Ourthe et de la Haute-Sûre).

Concrètement, le Parc Naturel étudie toutes les actions qui permettraient d'améliorer les conditions de vie et de reproduction de la loutre, en harmonie avec les activités humaines (agriculture,



La pose de clôture et la plantation d'arbres en milieu agricole ont de multiples effets positifs tant pour la loutre que pour les hommes (stabilisation des berges, rôle épuratoire, développement de végétation rivulaire, ...). Ces mesures seront mises à l'avant plan dans le cadre de ce projet (Photo M. Fautsch : Bastogne - affluent de la Wiltz).

pisciculture, pêche...). L'observation récente de traces dans la neige prouve qu'elle est toujours présente en Haute-Sûre, et en aucun cas il ne sera question d'organiser des lâchers sauvages !!

Les actions ne pourront commencer que quand l'Europe aura approuvé le projet, c'est à dire début de l'année prochaine. Si la subvention nous est accordée, toutes ces actions seront réalisées en partenariat avec les différents utilisateurs des cours d'eau.

Michel Fautsch



L'agriculture : un acteur in

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'agriculture occupe une place de choix dans les projets du Parc. Nous n'insisterons jamais assez : la volonté du Parc n'est pas d'imposer de nouvelles contraintes !! Que du contraire, nous cherchons à gagner la confiance du monde agricole, et à construire avec quelques courageux convaincus, de beaux projets de développement et de valorisation de la qualité de notre région, de nos producteurs.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, de nombreux contacts ont déjà été établis avec les agriculteurs. Ils ont été invités, en 2002 et au début de cette

année, à participer à des excursions dans un parc naturel voisin (le Parc Naturel de la Haute-Sûre au Grand-Duché de Luxembourg). Près de 60 agriculteurs ont pu découvrir les résultats concrets que l'on peut tirer de ce «label de qualité» que traduit la création d'un Parc naturel.

Dans ce journal, l'équipe du Parc souhaitait laisser une large place à l'agriculture et vous propose de (re)découvrir, au travers de quelques exemples parmi bien d'autres, les différents visages de notre agriculture. Le but recherché est avant tout de montrer la diversité de nos exploitations agricoles, plutôt que de faire une promotion ciblée... Tous les agriculteurs sont utiles, ils ont leur place dans notre Parc !

Dominique GOOSSE, éleveur BBB du plateau de Bastogne

Dominique GOOSSE a tout juste quarante ans. Fils d'agriculteur, il a toujours voulu reprendre la ferme et s'est lancé pour son propre compte en 1986-87, en reprenant 50 % de l'exploitation de ses parents. Dès le départ, il a travaillé le Bleu-Blanc-Belge, et, il y a 6-7 ans, il a repris l'entièreté de l'exploitation parentale.

PNHSFA : Dominique, quel est aujourd'hui la taille de ton exploitation ?

J'ai approximativement 280 bêtes pour une centaine d'hectares. Je travaille seul, n'emploie pas de main d'œuvre extérieure, mais sous-traite la plupart des travaux par des entreprises agricoles. Cela me permet de ne pas devoir investir dans du matériel coûteux et de ne pas avoir à assumer des responsabilités d'employeur.

PNHSFA : Ta production est-elle rentable ?

La spéculation principale de mon exploitation est la viande BBB. Je vends des animaux pour la reproduction et pour la boucherie. La ferme produit aussi assez bien d'herbe qui est intégralement utilisée pour l'alimentation du bétail, de même que les céréales que je cultive sur mes meilleures terres (épeautre, escourgeon, orge, avoine et maïs). L'exploitation est rentable, mais pour faire vivre ma famille (NDLR : Dominique est papa de 3 enfants), mon épouse travaille à l'extérieur.

PNHSFA : Tu as aussi des fonctions dans le Pouvoir communal de Bastogne. Tu y défends les intérêts du monde agricole en quelque sorte ?

Effectivement. Je suis Conseiller communal et c'est assez nouveau pour moi car c'est mon premier mandat. Cette mission est particulièrement intéressante et m'a permis de m'engager dans quelques projets utiles pour le monde agricole. Par exemple, nous avons développé un projet de ramassage des plastiques agricoles dans les fermes, ce qui est utile pour les agriculteurs (qui en sont débarrassés) et pour l'environnement. Nous avons aussi créé une ASBL qui a pour objet la revalorisation de l'image de l'agriculture. Afin de faire mieux connaître le travail d'agriculteur, nous organisons des visites de fermes avec des écoles de la commune.

PNHSFA : depuis peu, notre région a été reconnue «Parc Naturel». Qu'est-ce que cela signifie pour toi ?

Personnellement, je crois que le fait d'être reconnu par le Gouvernement en «Parc Naturel» est une image de qualité. C'est en quelque sorte un label «belle région». Les craintes du monde agricole sont que cela entraîne de nouvelles contraintes, de nouvelles limitations.

pas de produits phytos, et les soins vétérinaires sont essentiellement homéopathiques. Notre exploitation est contrôlée et certifiée bio par ECOCERT.

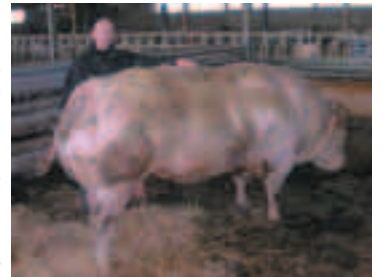
PNHSFA : Est-ce que le bio est rentable ?

M. P. : Dans notre cas, l'exploitation est effectivement rentable. Mais la rentabilité repose sur la taille «familiale» de l'exploitation (pas de lourdes charges d'emprunts), les frais de fonctionnement sont réduits (pas d'achats d'aliments, de fertilisants, ...) et nous profitons des avantages de la vente directe (la valeur ajoutée de nos productions n'est pas partagée avec toute une série d'intermédiaires).

PNHSFA : Quels sont vos circuits de vente et où peut-on trouver vos produits ?

M. P. : Nous vendons nos produits directement à la ferme (tous les jours), mais ils sont aussi sur le marché fermier d'Ansart (tous les vendredis de 17h à 20 h), dans certains magasins à Neufchâteau et Florenville (Delhaize, Spar), chez Vie Saine à Arlon et Dame Nature à Florenville (magasins biologiques) ainsi qu'à la boucherie DEOM à Libramont.

PNHSFA : Vos enfants ont-ils l'intention de reprendre l'exploitation ou de se lancer pour leur propre compte ? Le bio



La Géronne : une ferme pédagogique parmi d'autres.



M et Mme Jacques, les propriétaires de la ferme pédagogique de la Géronne (Chêne-Léglise)

Qu'est-ce qu'une ferme pédagogique ? Il s'agit en fait d'une exploitation agricole, réelle, non fictive, mais ouverte aux visiteurs qui ont la possibilité de se plonger dans les réalités d'une ferme traditionnelle. Au sein de notre parc naturel, le pionnier en la matière est M. Arsène-Marie Jacques et son épouse Cécile qui, depuis 1995, exploitent à Chêne (Léglise) la ferme pédagogique de la Géronne, du nom du petit cours d'eau avoisinant. Les débuts n'ont pas été évidents mais, petit à petit et de bouche à oreille, les écoles ont commencé à se bousculer au portillon. La reconnaissance par l'ORPAH en 1997 a aussi contribué à l'essor de l'initiative. A la

Géronne, on a surtout visé la diversité : le couple, épaulé par deux employés et deux ALE s'occupe d'une cinquantaine de vaches du Limousin, de 15 chevaux de trait, de 30 brebis, de 25 races différentes de volailles, de plusieurs ânes et chèvres. Un petit paradis animalier pour les enfants des écoles qui fréquentent l'infrastructure et qui y sont hébergés et aussi pour les adultes accueillis surtout le week-end en gîtes ruraux. Parmi les activités proposées à la Géronne, citons le nourrissage et les soins apportés aux animaux, les activités nature, la pêche, les balades à dos d'ânes, les promenades en calèche et même les préparations culinaires, d'autant plus que la ferme est aussi axée sur l'agriculture de type bio.

Pour Arsène-Marie Jacques, le parc naturel de la Haute-Sûre et de la Forêt d'Anlier est un excellent outil de promotion. Il n'est d'ailleurs pas le seul dans ce cas puisque la Région Wallonne compte 16 fermes pédagogiques reconnues, dont une petite dizaine en Haute-Sûre et Forêt d'Anlier.



La Ferme de Pâques : une ferme biologique typique !



Michel et Françoise PAQUAY sont arrivés à Les Fossés il y a un peu plus de 20 ans. Ils y ont repris une ferme avec l'intention de développer une production biologique, qu'ils ont démarré avec un petit troupeau d'une douzaine de pie-rouge. A l'époque, personne ne croyait en leur réussite, et on leur donnait 2 ou 3 ans avant d'abandonner leur projet... Aujourd'hui, la Ferme de Pâques fonctionne toujours, et fonctionne bien ! Elle est reconnue ferme bio et ses produits laitiers sont fort appréciés dans la région.

PNHSFA : Monsieur PAQUAY, pouvez-vous nous décrire en quelques mots votre exploitation ?

Michel PAQUAY : Nous avons aujourd'hui une vingtaine de vaches pie-rouge, toutes descendantes de nos premières vaches de 1980. La ferme fait 30 ha, et nous y travaillons ma femme et moi, avec, quand nécessaire, l'aide de nos enfants. Nous produisons essentiellement des produits laitiers : maquée, yoghourt, fromage, beurre, ainsi que des pommes de terre et de la farine d'épeautre. Nous engraissons aussi une dizaine de cochons chaque année. Tous nos produits sont bio.

PNHSFA : En quoi consiste votre production biologique ?

M. P. : Nous fonctionnons en circuit fermé : notre cheptel est adapté à la superficie de l'exploitation, et tout est valorisé. Le bétail se nourrit des fourrages de nos prés, nous n'apportons aucun intrant autre que notre propre compost, n'utilisons



fait-il beaucoup d'adeptes dans la profession ? Donne-t-il accès à certaines primes ?

M. P. : Nos enfants nous aident beaucoup et apprécient le travail à la ferme, mais ont d'autres projets d'avenir et ne reprendront probablement pas l'exploitation. Il y a quelques agriculteurs bio sur la commune, et on constate que les primes bio (avant qu'elles ne soient supprimées) ont été de bons incitateurs et certains agriculteurs se sont alors convertis.

PNHSFA : En tant que producteurs bio, vous êtes particulièrement sensibles à l'environnement. Comment comptez-vous tirer profit du label de qualité «Parc naturel» dont bénéficie votre territoire ?

M. P. : Nous sommes impliqués dans quatre dossiers de Mesures Agri-Environnementales : très faibles charges en bétail, maintien de haies, mesures de protections des zones humides et fauche tardive. Si le Parc Naturel permettait de développer un circuit de valorisation et commercialisation des produits locaux, nous serions partie prenante ! Nous avons également entendu parler de la grande fête inaugurale des 12-13 juillet et tâcherons d'être présents avec nos produits, mais en général, nous ne faisons pas les marchés.

Michel et Françoise PAQUAY, 37 rue des Combattants, B-6860 Les Fossés (Léglise) - 063/43.31.61

Important du Parc naturel !

Sébastien HAINAUX : un jeune agriculteur qui sait ce qu'il veut !

Sébastien Hainaux est un jeune agriculteur de 20 ans, il habite Menufontaine (Fauvillers). Ses parents tiennent une exploitation familiale BBB-Holstein ainsi qu'une petite entreprise de travaux agricoles. Nous l'avons rencontré pour en savoir un peu plus sur ses projets d'avenir...

PNHSFA : Sébastien, tu as tout juste 20 ans, vas-tu reprendre l'exploitation familiale ?
Mes parents ne sont pas encore en âge de prendre leur pension, et il n'y a pas suffisamment de travail et surtout de revenu pour que j'en vive moi aussi. Me lancer seul impliquerait des investissements très élevés, et les charges financières seraient trop lourdes vis-à-vis de la rentabilité de l'agriculture d'aujourd'hui. Plus tard, j'aimerais bien sûr continuer la ferme de mes parents, mais en attendant, il me faudra trouver un emploi !



PNHSFA : Quel genre de travail recherches-tu ?

Ce que j'aime, c'est le côté entreprise, machines agricoles. Mais je suis aussi sensible à la qualité de notre environnement. Pour avoir une corde de plus à mon arc, j'ai décidé de suivre des études supérieures. Je termine cette année mon Graduat en Technique et Gestion agricoles, et j'envisage éventuellement de poursuivre ma formation par une spécialisation en environnement. J'effectue actuellement un stage au Centre Provincial d'Information Agricole de Michamps sur le Programme de Gestion de l'Azote.

PNHSFA : Que penses-tu de toutes ces contraintes pour le monde agricole ?

Toutes les contraintes environnementales (la Directive Nitrates par exemple) vont limiter les niveaux de production des exploitations agricoles. Comme les productions sont de moins en moins rentables, je crois que les petites fermes sont vouées à disparaître, les moyennes vont connaître de grosses difficultés, et on va voir des «industries» agricoles de plus en plus grosses. Les contraintes qui me font le plus peur ce sont celles qui vont venir de Natura 2000. Nous louons des terrains à Winville, qui sont repris dans ce réseau et on se demande ce qu'on va encore pouvoir faire... Nous n'avons aucune nouvelle ! Je suis persuadé que l'avenir des exploitations à dimension familiale réside dans une démarche qualité.

PNHSFA : Est-ce aussi ce que pensent tes collègues à l'Institut Supérieur de Ciney ?

Nous pensons que beaucoup de jeunes risquent finalement de devenir des ouvriers agricoles dans des grosses exploitations industrielles et ne connaîtront plus le bonheur de gérer leur propre ferme...

PNHSFA : Comment vois-tu le rôle du Parc naturel dans tout ça ?

Je sais que le Parc naturel n'a pas pour mission d'imposer encore de nouvelles contraintes. Il y en a déjà suffisamment qui sont imposées par la région wallonne ou par l'Europe pour protéger l'environnement. Au cours de mon stage à Michamps, je me rend compte que la Directive Nitrates implique des contraintes et des limites à l'intensification. Les autres contraintes, comme Natura 2000 certainement, vont nous obliger à trouver des alternatives pour produire sainement ! J'espère que le Parc naturel va nous encadrer dans cette voie. Ce qu'il faudrait, c'est que ceux qui ne souhaitent pas devenir des grosses industries et qui veulent garder une dimension familiale puissent augmenter leur revenu grâce à une meilleure valorisation de leur production. On devrait pouvoir mieux contrôler la chaîne producteur-consommateur. Alors, le Parc naturel serait peut-être une opportunité pour ceux-là...



La Ferme du MAJEROY : pari réussi de la famille Sizaire !

La ferme du MAJEROY, petite entreprise familiale (250 têtes de bétail, 50 % BBB-50 % Holstein) de la région d'Habay, repose sur un pari audacieux : augmenter le revenu sans augmenter la taille de l'exploitation... par la vente en direct des produits de la ferme.

PNHSFA : Comment en êtes-vous arrivés à la vente directe ?

Lorsque l'aîné de la famille, Jean-Marc, a souhaité avoir sa propre exploitation, nous nous sommes trouvés devant le dilemme classique : comment augmenter les revenus de la ferme pour que Jean-Marc puisse faire vivre, à son tour, sa petite famille ?? Lui revendre l'exploitation, s'était lui mettre le couteau sous la gorge dès le départ ! On a alors pensé à vendre nos propres produits : Jean-Marc reprend la ferme, tandis que Simone et moi nous transformons et vendons les produits en direct !

PNHFA : ... Et ça marche ? C'est rentable ?

OUI ! Mais cela demande beaucoup de persévérance et d'investissement personnel. Simone a commencé à livrer 6 maisons ; puis, on sait comment ça va : les femmes entre elles, ça cause ! Petit à petit le bouche à oreille a fonctionné, et pour se faire connaître, nous avons offert des lots aux tombolas des clubs locaux (foot, musique, jeunes, ...). Les gens ont aimé nos produits, ils sont revenus, ... Aujourd'hui, nous livrons près de 350 clients/semaine, dans la région d'Habay. Nous faisons aussi les marchés hebdomadaires avec l'aide d'un colporteur : Marbehan, Arlon, Halanzy, Florenville, Ansart, Aubange, Musson, Longwy,...

PNHSFA : Qu'est-ce que cela a demandé comme investissements ?

Les investissements sont tout-à-fait raisonnables : pour être en ordre (normes qualité) nous avons acheté 4 grands frigos, une baratte, une yaourtière, un pasteurisateur et une écrémeuse. Pour les livraisons, nous avons un petit utilitaire qui est aussi le véhicule familial. Comme je l'ai dit, nous n'avons pas dû investir beaucoup en promotion : le bouche-à-oreille a très bien fonctionné !

PNHSFA : Si quelqu'un voulait se lancer dans la vente directe, quels conseils lui donneriez-vous ?

Les clés du succès sont :

- 1) beaucoup d'investissement personnel : il ne faut pas compter ses heures (si je n'avais pas Simone !!) ;
- 2) proposer des produits de qualité et variés ;
- 3) avoir la fibre commerciale !

PNHSFA : Selon vous, qu'est-ce que le Parc naturel peut apporter à l'agriculture ?

Le Parc naturel doit encourager et aider les initiatives de vente en circuit-court. Nous avons été très intéressés par les exemples au Grand-Duché (filière viande, filière épeautre,...). Le Parc devrait essayer de développer un point de vente fixe des produits locaux, à condition que les agriculteurs soient impliqués moralement et financièrement dans le projet !!

PNHSFA : Dernière question : quels produits vendez-vous et où se trouve le magasin ?

Dans notre magasin, rue du Chaudfour 4 à Habay-la-Vieille, vous trouverez du beurre, de la maquée, des yaourts, du lait, des flans, des desserts (crèmes et mousses), des gaufres, du jus de pomme, des œufs, de la confiture, du miel, des pommes de terre, lapins, poulets, pintades...

Et pour les habitants de la région d'Habay, nous livrons sur demande le samedi

Raymond et Simone SIZAIRE-MASSON
rue du Chaudfour,4
6723 Habay-la-Vieille
Tél. 063/42 29 08



L'AGRICULTURE AU SEIN DU PARC NATUREL DE LA HAUTE-SURE ET DE LA FORET D'ANLIER



Dans le cadre d'un D.E.S en Sciences de l'Environnement à la FUL, j'ai eu l'opportunité de faire un stage dont le thème était «L'identification des différences conceptuelles sur l'agriculture dans le Parc Naturel

entre les agriculteurs et autres acteurs du secteur rural». Des interviews réalisées auprès de ces deux groupes ont servi à mettre en évidence les divergences d'opinion qui existent actuellement, et qui nécessitent un renforcement de la communication et de la coopération entre ces différents acteurs afin de favoriser le développement du Parc Naturel. Les thèmes abordés étaient : l'identité des agriculteurs, leurs rôles, la notion de Parc Naturel, les avantages et les contraintes liées au Parc, ...

Rappelons que le Parc Naturel est avant tout né d'une initiative locale qui inclut notamment les agriculteurs.

Les points centraux sur lesquels les acteurs se focalisent sont :

- **La Réglementation** : 57 % des agriculteurs interrogés ont peur de contraintes nouvelles, principalement paysagères ou urbanistiques (interdictions, normes, contrôles, octroi des permis de bâtir, etc.), qui résulteraient de la création du Parc Naturel.

- **Développer une agriculture de qualité sur le Parc** : les «non-agriculteurs» interrogés sont tous convaincus que le rôle de l'agriculteur est de développer une agriculture de qualité, soutenue par un label Parc naturel : «L'agriculture doit absolument se transformer en une agriculture de qualité et le rôle de l'agriculteur sera d'initier la production de qualité avec un label de qualité». 57 % des agriculteurs interviewés en sont également convaincus.

- **La prise en compte de l'environnement** : pour tous les non-agriculteurs, la mise en place du Parc Naturel peut favoriser la prise en compte de l'environnement et des mesures agri-environnementales. «Le Parc peut être intéressant s'il est suffisamment dynamique, car cela peut aider à faire connaître et à développer l'esprit environnemental des gens». Néanmoins, seulement 15% des agriculteurs s'intéressent directement à l'environnement.

- **La gestion du territoire** : l'agriculteur est souvent perçu par les scientifiques comme responsable de la gestion du paysage, du territoire ainsi que de la préservation de la nature. Mais seulement 29% des agriculteurs interviewés se sentent directement concernés, les autres ont le sentiment de perdre de plus en plus ce rôle de gestionnaires, du fait de la multiplication des contraintes.

Selon les résultats obtenus, les agriculteurs apprécieraient, apparemment, beaucoup qu'un développement positif touche le secteur agricole via le Parc Naturel.

Un dossier de vulgarisation simple et concret répondant aux questions que se posent les agriculteurs à propos du Parc Naturel, permettrait de mieux leur faire connaître les objectifs du parc (qui ont été définis par un groupe d'agriculteurs !) et de les sensibiliser pour qu'ils deviennent plus actifs et partagent le sentiment de faire partie de ce Parc (qui n'amènera aucune nouvelle contrainte). Cela permettrait certainement d'ouvrir un dialogue permanent avec eux. L'outil de diffusion qui pourrait être employé à cette fin est bien sûr le journal du Parc Naturel.

D'autre part, des liens concrets entre la population locale et les agriculteurs devraient être développés pour assurer l'avenir «social» du Parc Naturel, asseoir l'agriculture de la région, et revaloriser l'image que la population se fait de l'agriculteur. Cela pourrait aussi être un point de départ pertinent au développement d'un label de qualité.

Il ne faut pas nier les avis des différents acteurs mais au contraire, essayer de les concilier pour atteindre un équilibre entre intérêts économiques, sociaux et de protection de l'environnement dans une optique de durabilité.

Romy Bazo de Barrios

CONFERENCE-DEBAT NATURA 2000



Nous avons organisé une soirée-débat à Bastogne le 29/11/2002, en présence de trois spécialistes du dossier : Messieurs BAUDRY (Centre Natura2000 d'Etalle), DUFRENE (MRW) et ERNEUX (Notaire). Parmi les 150 personnes présentes, de nombreux agriculteurs ont posé des questions importantes, que nous re prenons ici telles qu'elles ont été posées et avec les réponses qu'ont fourni les spécialistes. Attention : le Parc n'a aucun rôle dans Natura 2000. Si vous souhaitez plus d'informations, contactez le centre Natura 2000 d'Etalle au 063/45.67.87

Est-ce que les contraintes qui vont accompagner Natura 2000 ne vont pas conduire à la mort des agriculteurs ?

Ces zones, qui seront sans doute soumises à contraintes, seront par ailleurs favorisées en subventions spécifiques. Il y a des sites N2000 dans TOUS les pays de l'Europe. En général, il s'agit de zones qui ne sont pas vraiment propices à une agriculture intensive.

Actuellement un agriculteur a 1,8 UGB/ha sur son pré. S'il doit passer à 1 UGB lorsque ce dernier est en N2000, cela représentera un sérieux manque à gagner !!

La perte économique sera alors évaluée et compensée par une subvention propre à N2000.

On parle de subventions. Quels en seront les montants ?

Ils seront déterminés suivant les sites. Le Ministre a déjà réservé environ 10 millions d'euros jusque 2004.

Que se passe-t-il juste à l'extérieur d'un site N2000, quand on est dans une zone de protection ?

On se trouve alors dans un Périmètre

d'INCITATION, mais il n'y a pas de régime précis...

Quelle sera la représentation du monde agricole dans la Commission de gestion du site ?

Il y aura 2 personnes par association. Il y aura au moins 4 personnes représentant le monde rural sur 11 membres.

Que se passe-t-il si un agriculteur luxembourgeois vient épandre frauduleusement chez nous, dans un site Natura 2000 ?

Les législations internationales s'adapteront à Natura2000, des plaintes à l'Europe seront possibles.

Certains propriétaires de terrains N2000 pourraient-ils reprendre leurs terres en location (par exemple pour y faire des plantations). Quid des agriculteurs ?

La loi sur le bail à ferme existe toujours, dans un site Natura2000 aussi !

Quelles sont les limites des Contrats de gestion active ? Un agriculteur peut-il refuser de signer ce contrat ?

Oui, un agriculteur peut théoriquement refuser de signer le contrat. Mais le Gouvernement wallon a prévu beaucoup d'incitants ...

Mon voisin ne coupe pas ses chardons ! Sera-t-il dispensé s'il se trouve dans un site Natura 2000 ?

Non ! Le Code Rural reste bien entendu d'application ! (sauf s'il s'agit d'une espèce rare ou menacée...)

Qui va mettre en place les contrats de gestion active ?

La mise en place des Contrats de Gestion Active se fera en deux temps :

- 1) le Directeur de la Division Nature et Forêt cherchera un consensus dans la formule du Contrat de gestion ;
- 2) le contrat sera alors passé devant notaire.

Quelles seront les incidences de Natura 2000 dans les procédures de permis d'environnement ?

Dans le dossier de permis, il sera demandé si le site est visé en tout ou en partie par Natura 2000.

Quid des coûts d'étude d'incidence environnementale ? Seront-ils à charge du demandeur ?

OUI, cela fera partie de la procédure.

Il y a environ 270 sites Natura 2000. Donc autant d'Arrêtés de désignation. Avec les élections qui se profilent, cela ne risque-t-il pas de prendre 10 ans ?

Le Gouvernement a prévu de désigner au moins 100.000 ha d'ici fin 2004, et le solde pour fin 2006 au plus tard.

Que va-t-il se passer dans les sites aujourd'hui désignés et avant que ne soient pris leurs arrêtés de désignation ?

Ces sites feront l'objet d'un régime préventif : ils ne pourront être détériorés ni perturbés de manière significative.

Quelle est la surface totale des sites Natura 2000 dans le Parc Naturel ?

Il y a 13 sites Natura 2000 dans le Parc Naturel, dont 5 sites appartenant au bassin de la Sûre (y compris Wiltz et Atter), 2 sites au bassin de l'Ourthe, le site de la Forêt d'Anlier, 5 sites appartenant au bassin de la Semois. Au total, cela représente 14.146 ha.

Superficie de tous les sites N2000 dans le Parc Naturel Haute Sûre et Forêt d'Anlier = 14.146 ha

Supposons une parcelle plantée de résineux

mise à blanc et maintenant sous statut N2000. Peut-on la reboiser ?

Si l'épicéa est en station sur la parcelle (si les conditions lui conviennent bien) en principe OK, mais si l'état stationnaire n'est pas favorable, il faudra certainement changer de régime. Il y aura alors des compensations.

Quelles seront les contraintes sur les parcelles boisées ? Une parcelle plantée d'épicéas pourra-t-elle être replantée après mise à blanc ?

Toutes les contraintes à la gestion ou à l'exploitation d'un site Natura seront prévues dans les arrêtés de désignation. Chaque site fera l'objet de son propre arrêté, et donc de ses propres mesures.

Quel sera l'impact de N2000 sur le prix d'un terrain qui fait partie d'un tel site ?

Il n'y a à ce jour aucune étude qui permette de répondre. Cela risque fort de dépendre directement des sites et des contraintes auxquelles ils seront soumis.

Natura 2000 est une limite forte au droit de propriété

C'est effectivement une limite au droit de propriété, mais toutes les contraintes seront l'objet d'indemnités (c'est le principe de la Directive).

Lorsqu'une propriété privée a été choisie en site N2000, peut-on y entrer comme on veut ?

Non ! Il faut toujours l'accord du propriétaire. Quand ils ont prospecté pour la désignation, les agents de terrain ont travaillé à partir de données existantes, de relevés, de photos et ont parfois aussi fait des observations depuis un chemin proche ou une parcelle voisine accessible.



La moule perlière : le joyau du parc naturel



La moule perlière (*Margaritifera margaritifera*) est un mollusque bivalve qui fréquente les rivières riches en oxygène et pauvres en calcaire, comme celles que l'on rencontre en Ardenne. Très abondantes jusqu'au milieu du 20^e siècle, elle a ensuite subi un fort déclin et est aujourd'hui en voie d'extinction. Une autre espèce de moule est également menacée, la «mulette épaisse» (*Unio crassus*) que l'on peut confondre avec la moule perlière.



Coquille de mulette épaisse

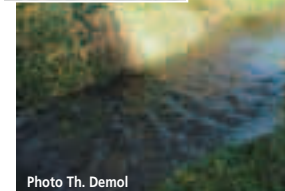


Photo Th. Demol

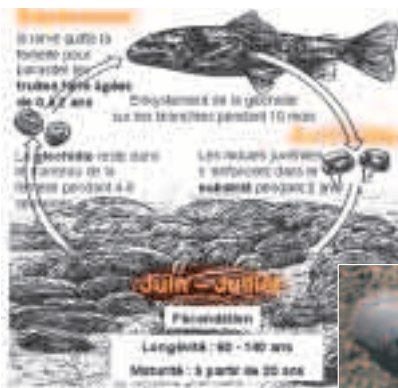
bassins de la Semois, de la Sûre et de l'Our.

La face cachée de la moule perlière

La biologie et le mode de vie de la moule perlière en font une espèce tout à fait unique et exceptionnelle. Pouvant vivre jusqu'à 140 ans et atteindre 14 cm, la moule perlière donne naissance, vers l'âge de 20 ans seulement, à des petites «glochidies». Ces larves minuscules vont d'abord se fixer sur les branchies des truites farios de moins de 2 ans. 10 mois plus tard, la larve est devenue une petite moule qui s'enfonce dans le substrat où elle se nourrit de microorganismes. Après plusieurs années, quand son système filtrant est complètement développé, elle remonte à la surface du fond du cours d'eau.

Le fonds européen LIFE-Nature pour la sauvegarde de l'espèce

Depuis octobre 2002, une partie du bassin de la Sûre, de la Semois, et de l'Our bénéficie d'un programme LIFE-Nature (fonds européen qui constitue une application concrète du réseau Natura 2000), visant la protection des habitats de la moule perlière et la sauvegarde des individus présents dans nos rivières. La rareté de l'espèce justifie en effet une protection à l'échelle européenne. Ce projet comporte différents volets comme : l'étude de la population de moules perlières, la mise en place de mesures de gestion des sites concernés, la maîtrise des terrains les plus précieux pour l'espèce, l'information



Dessin repris de Klaus Müller, modifié



Coquille de moule perlière

L'affaire de tous

La sauvegarde de la moule perlière et de son habitat n'est pas uniquement l'affaire de quelques scientifiques. Avec cette espèce, c'est tout l'écosystème rivière qui est visé, de la plus petite espèce à la plus grande. Nous sommes convaincus que le pêcheur, le naturaliste, le touriste ou encore le simple promeneur se retrouveront dans la sauvegarde de ces biens précieux que sont nos rivières ardennaises et leurs habitants.

Afin de parfaire nos connaissances sur la répartition de la moule perlière, vos témoignages concernant la présence de moules vivantes ou de coquilles vides sont les bienvenus. Les coquilles peuvent être repérées et collectées aisément sur les zones de dépôts des berges, à l'intérieur des méandres par exemple. **Il ne faut cependant pas collecter des individus vivants.**

Stéphane Bocca et Grégory Motte

Pour plus de renseignements vous pouvez consulter notre site Internet : <http://mrw.wallonie.be/dgrne/sibw/life/mouleperliere>

Nous vous invitons à une séance d'information sur le programme Life qui se tiendra ce jeudi 10 avril 2003, à 20h00 au Centre Culturel de Martelange.

Un dépliant d'information est également disponible dans les administrations communales et au Parc Naturel.

et la sensibilisation du public à la problématique de sa conservation.

Le Programme LIFE-Nature «Conservation des habitats de la moule perlière» est initié et coordonné par le Centre de Recherche de la Nature, des Forêts et du Bois de la Région wallonne. Deux partenaires participent au projet, il s'agit des Réserves Naturelles RNOB et du Parc Naturel Hautes Fagnes - Eifel.

Contact :
MRW/DGRNE/CRNFB
 23, Avenue Maréchal Juin
 5030 Gembloux - Tel:081/626.425
 E-mail : gregory.motte@yahoo.fr
Réserves Naturelles RNOB
 1, Rue C Joset
 6730 Rossignol - Tel : 063/412.134
 E-mail : stephane.bocca@swing.be
Parc Naturel Hautes Fagnes - Eifel
 1331, Route de Botrange
 4950 Robertville - Tel : 080/440.309
 E-mail : stephteren@yahoo.com



www.parcnaturel.be : le site du Parc Naturel est enfin en ligne !

Depuis le début de cette année, le site Internet du Parc Naturel est en ligne à l'adresse (facilement mémorisable) www.parcnaturel.be. Encore en construction, il a l'ambition de devenir incontournable en matière d'information lorsqu'il s'agit de notre Parc Naturel, et se veut donc particulièrement complet. En effet, terminé, il contiendra plus de 60 pages !

Déjà en ligne...

Vous trouverez déjà sur le site une présentation du Parc Naturel et ses objectifs, ainsi que les trois projets européens en cours. Chaque thème de notre plan de gestion est brièvement présenté. Plus pratiquement, un calendrier des manifestations du Parc est déjà en ligne. A terme il reprendra toutes les activités des 6 communes, qu'elles soient culturelles, touristiques, pédagogiques... Nous avons également recensé une trentaine d'hébergements possibles sur le territoire du Parc, qui sont présentés, avec une photo, dans la rubrique " Tourisme " .

A venir...une référence incontournable !!

Lorsque le site Internet sera terminé, il sera le reflet des activités que nous menons pour mettre en œuvre notre plan de gestion. Bien entendu, il fera l'écho de nos projets , en cours et à venir ! Les thèmes qui font l'objet d'une rubrique particulière (chasse, pêche,



nature, ...) seront au fur et à mesure complétés. Par exemple, vous trouverez bientôt la liste des sociétés de pêche, le réseau écologique du Parc, la liste des établissements HORECA, les adresses des fermes pédagogiques, l'inventaire du patrimoine bâti, etc. Nos artistes ne seront pas en reste, avec une présentation de chacun et la photo d'une de leur

réalisation... Et si par mégarde, votre Journal disparaissait avec les épluchures de pommes de terre, vous aurez prochainement la possibilité de le télécharger depuis notre site !

Même s'il n'est pas encore tout-à-fait complet, venez d'ores et déjà nombreux le visiter, et surtout laissez-nous vos

remarques, commentaires, suggestions... contact@parcnaturel.be

Notre volonté : que le site du Parc donne à n'importe quel internaute, belge ou étranger, touriste ou curieux, toute l'information qu'il(elle) cherche à propos de notre beau et grand Parc naturel !!

Nos anciens se souviennent...

Michel KAFFMAN, martelangeois d'origine, avait 6 ans lorsque la guerre a éclaté. Il en garde un souvenir à la fois précis et ému.

10 mai 1940, 6H30 environ. Réveillé en sursaut par le bruit de la fenêtre de notre chambre à coucher, je vis ma mère parler à des gens qui passaient devant notre maison. Elle leur demanda ce qui se passait et où ils allaient à cette heure trop matinale pour prendre le train...

Das Krirch : la guerre ! Ce mot allait bouleverser notre vie durant 5 longues années. Ma mère nous réveilla tous et nous nous habillâmes dans le noir, angoissés par ce mot de guerre. Après avoir rassemblé nos maigres affaires, nous avons fermé notre maison et pris place dans le long cortège formé par la foule en fuite. Au début, la route était en bon état, mais très vite cela se dégrada, avec des ornières parfois de plus de 50 cm. Un de nos voisins transportait sur sa charrette lourdement chargée une jeune femme paralysée. Sa force était décuplée par la peur et l'angoisse, et à mon avis, aujourd'hui il faudrait au moins 3 hommes pour faire la même chose !



Photos extraites du livre de Jean-Marie TRIFFAUX : "Le pays d'arlon et la Gaume au fil du XX^e siècle".

Arrivés à Vlessart, un couple de fermiers très accueillants nous a proposé l'hospitalité. Je me souviens qu'un jour, un soldat fit irruption à la ferme et demanda à boire en allemand, langue que ma mère comprenait. Méfiant, il lui fit goûter le verre d'eau qu'elle lui tendait ! Quelques jours passèrent, puis deux soldats se présentèrent à la ferme en demandant si le fermier avait des porcs. Ma mère pensa qu'ils venaient les réquisitionner et fut tentée de leur répondre par la négative, puis finalement se décida pour la vérité. Deux heures après, ces soldats amenèrent des restes de nourriture de l'armée pour nourrir les animaux !

Quinze jours plus tard, la nouvelle que

le calme était revenu à Martelange nous parvint, bien qu'il y ait eu des maisons incendiées. Les adieux avec nos hôtes furent particulièrement déchirants, mais nous étions impatients de regagner notre maison et nous nous sommes donc remis en route. A notre arrivée à Martelange, quelle ne fut pas notre surprise de voir de la fumée s'échapper de



notre cheminée ! Angoisse, peur ! Etait-ce des allemands ? Quel soulagement quand mon oncle apparut à la porte ! Sa maison avait été sérieusement endommagée lors de la destruction du pont et il était venu se réfugier chez nous.

Commencèrent ensuite pour nous cinq années de faim et de misère. A

l'époque, cette faim hantait nos nuits et nos jours. Souvent, nous n'avions droit qu'à un morceau de sucre pour souper. Mon père avait vendu son accordéon, qui remontait à ses fiançailles, pour acheter des pommes de terre. Celles-ci se sont révélées immangeables car gelées... Bien entendu, il n'était pas question de Saint-Nicolas ou autre fête, ce qui devait être dur pour nos parents...

Autre souvenir, celui de «Jef le Flamand», notre voisin. Prévenu d'une perquisition, il vint remettre à ma mère un livre, que ma mère cacha dans les cendres. Ce livre contenait les noms des résistants du village ! Inutile de dire notre peur lorsqu'un soldat allemand, venu aux informations, se trouva à 2 mètres du précieux livre !

Vint enfin la joie de la libération, atténuée par l'offensive Von Rundstedt qui commença le 16 décembre 1944 pour se terminer le 28 janvier 1945. Mais après, quel soulagement : nous pouvions enfin vivre libre, ce fut le temps des oranges, des bananes et même de la Saint-Nicolas !



Fête inaugurale du parc naturel

12 & 13 juillet

Les 12 et 13 juillet prochains, votre Parc sera officiellement inauguré et vous qui lisez ce journal, ainsi que tous les habitants de nos 6 communes, sont cordialement invités à cette grande fête. Pour sa première édition, la fête aura lieu à Fauvillers, sympathique village en plein cœur géographique de notre Parc. Le centre du village, la Place (Pachis), plusieurs établissements, ..., ainsi qu'un grand chapiteau, seront utilisés à cette fin pour accueillir nos enfants, nos artistes, nos producteurs, ... tout un long week-end festif.

L'inauguration officielle sera rehaussée de la présence de nombreuses personnalités et nous sommes tout particulièrement honorés de la présence confirmée de Son Altesse Royale le Prince Laurent.

Invitation à tous

Le programme des festivités

12H00 : Inauguration du marché gourmand et artisanal

16H00 : Inauguration officielle :

- Discours
- Présentation du Parc Naturel à l'aide d'un montage photos
- Inauguration du site Internet

18H00 : Verre de l'amitié et inauguration des expositions

21H00 : Représentation théâtrale

Dès 09H00 : Promenades nature guidées

12H00 : Marché gourmand et artisanal

Dès 14H00 : Rallye " Nature " pour les enfants et après-midi musical grâce à la présence de différentes chorales et harmonies du Parc Naturel.

21H00 : Représentation théâtrale

Producteurs et artisans : dernier appel !

Producteurs et artisans du Parc Naturel, si vous désirez faire partie du marché, contactez-nous sans plus attendre, et au plus tard pour le 1^{er} juin !

De même, les artistes qui souhaitent participer à l'exposition doivent impérativement se manifester auprès du Parc avant le 11 avril !

Et encore bien d'autres animations dans les rues du village !

Petits et grands, passionnés de nature, culture, de bonne chère etc., vous trouverez tous votre bonheur durant ces deux jours, dédiés au ressourcement du Parc. Notez d'ores et déjà cette fête dans votre agenda, nous vous y attendons nombreux !

Foire et Festival du Parc Naturel de la Haute-Sûre au Grand-Duché



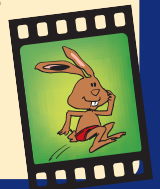
Notre invité d'honneur est notre voisin, le Parc Naturel de la Haute-Sûre luxembourgeois. C'est une conviviale collaboration qui se met en

place, puisqu'ils nous invitent, ainsi que tous nos producteurs et artisans lors de leur propre fête annuelle les 14 et 15 juin prochains à ELL.

Grand concours PHOTO

A l'occasion de la fête inaugurale du Parc Naturel, nous lançons un **grand concours photo** ouvert à tous. Qu'ils soient argentiques ou numériques, les clichés réalisés **obligatoirement sur le territoire du Parc Naturel** auront pour thème «Un printemps au Parc Naturel» et/ou «Le village et son petit patrimoine». Les œuvres seront sélectionnées par un jury composé de photographes professionnels et de membres du Parc, et exposées lors de la fête. **La remise des prix sera organisée à l'occasion de la cérémonie inaugurale du Parc.**

Renseignements et règlement :
Parc Naturel Haute Sûre
Forêt d'Anlier,
Grand Rue, 6 à 6630 Martelange.
Téléfax : 063/45 74.77
E-mail contact@parcnaturel.be



Jeu - (concours) Reconnais-tu ces animaux ?

Voici une série de 6 photos illustrant un animal du Parc Naturel.



A



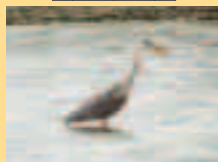
B



C



D



E



F

Retrouve le message caché : il fait référence à un des articles du Journal. (Dans la 1^{re} case, inscris la 3^e lettre du mot illustré sur la première photo (A) etc...)

A3 B5 C1 D4 E2 F3

Pour participer, il suffit de nous écrire à l'adresse en fin de journal en indiquant ton nom, ton âge, ton adresse et ta réponse avant le 01 juillet. Attention, le concours est réservé aux enfants de moins de 12 ans.

5 gagnants seront tirés au sort et recevront le magnifique jeu «La clé des champs», réalisé par la Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement (DGRNE).

Contacts

Commission de gestion :
Président : André Lecomte ☎ 063/43.00.06
Vice-Présidente : Françoise Erneux ☎ 063/60.02.70
Vice-Président : Robert Thomas ☎ 063/60.12.19

Pouvoir Organisateur :
Président : André Lecomte ☎ 063/43.00.06
Secrétaire : Sophie Mattern ☎ 063/60.20.11

Equipe technique : ☎ 063/45.74.77
Directeur : Donatien Liesse
Assistante : Laurence Libotte
Chargés de missions : ☎ 063/67.64.84

Véronique Wiertz, Interreg eau
Michel Fautsch, Starter Ioutre
Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de ces personnes. De même, n'hésitez surtout pas à nous contacter pour nous faire part de vos remarques, de vos critiques ou de vos suggestions !

Avec le soutien du Ministère de la Région Wallonne et des administrations communales de Bastogne, Fauvillers, Habay, Léglise, Martelange et Vaux-sur-Sûre.

